



Bulletin d'information N°6 Juin 2016

Les six premiers mois de l'année 2016 viennent de se dérouler, marqués début avril par un temps fort commun à la vie de toute collectivité : le vote du BUDGET.

Élaboré dans un contexte toujours aussi contraint, avec des marges de manœuvre très étroites liées au poids de l'histoire, à l'évolution des réglementations et normes, aux baisses des dotations de l'état, il s'inscrit dans notre volonté de poursuivre nos efforts pour diminuer nos dépenses de fonctionnement afin de relancer l'investissement.

Conformément à nos engagements électoraux, **trois objectifs** ont servi de fil conducteur à sa construction :

- Maintenir et accueillir de nouvelles populations

Cela passe par le renforcement de services publics de qualité en matière d'éducation, de santé (maison de santé) de cohésion sociale (espace de vie sociale) de culture, autant de domaines de compétences exercées aujourd'hui par la communauté de communes, avec laquelle nous avons tissé des liens très forts pour agir en complémentarité.

- Renforcer l'attractivité de notre ville

> En valorisant ses atouts touristiques et environnementaux (site internet, étude berges de la Cère, projet rénovation camping municipal, animations, fêtes estivales)

> En améliorant son cadre de vie (marché, projet plan de circulation, travaux Val de Cère)

> En renforçant l'offre de logements (projet Cayrouses)

- Sortir des schémas de pensée traditionnels

> En conjuguant nos efforts (acteurs économiques, associatifs, personnel municipal ...) pour une mise en vie authentique et solidaire de notre ville.

Quelques mots enfin pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau secrétaire général des services Monsieur Mathieu Allain, et une retraite bien méritée à nos deux agents Lucien Mazard et Christian Kiesow.

Très bon été à tous !

Le maire : Dominique Bru

Une arrivée et deux départs

C'est en mairie, dans la grande salle du conseil municipal que, Vendredi 1er Avril 2016, Dominique Bru, maire de Vic, accompagnée du personnel municipal, des adjoints et conseillers municipaux, a tenu à accueillir autour d'un verre de l'amitié, Lucien Mazard et Christian Kiesow, à l'occasion de leur départ à la retraite ainsi que Matthieu Allain, notre nouveau directeur général des services, qui pour sa part, fait son entrée dans notre communauté.

C'est par des mots de bienvenue pour Matthieu, en poste au secrétariat de mairie de Vic depuis le 1er Mars, que Madame le Maire a souhaité ouvrir ce moment de convivialité. C'est dans le cadre d'un projet familial de changement de cadre de vie qu'il a quitté Saint-Aubin d'Aubigné dans le département de l'Ille et Vilaine, commune de 3500 habitants où il occupait la fonction de directeur général des services, pour accepter le poste de Vic sur Cère (Il avait eu l'occasion d'apprécier le cantal à l'occasion de ses vacances) .

Depuis son arrivée, on ne lui a guère laissé de répit et il a dû prendre ses fonctions sur les « chapeaux de roues » : connaissance des dossiers, du territoire communal, préparation du budget ... Il a souhaité privilégier la rencontre, le contact, le dialogue avec les agents, démontrant ainsi son respect pour la fonction publique territoriale, son attachement au service public et son sens de l'intérêt général. Madame le Maire a tenu à le remercier pour sa réactivité, ses capacités d'adaptation et son implication lors de ces premiers jours passés parmi nous, elle a voulu également souhaiter la bienvenue à sa famille au sein de notre communauté.



La carrière de chacun des futurs retraités a ensuite été retracée et émaillée de quelques anecdotes comiques si bien que la cérémonie, empreinte d'émotion, fut aussi un moment de joie partagée.

Monsieur Christian Kiesow est originaire de Baden-Baden en Allemagne. Après avoir été naturalisé français, c'est en France que sa vie personnelle et professionnelle s'est déroulée. Peintre en bâtiment de formation, il a également exercé les métiers de la serrurerie et du bûcheronnage. Il revient à son métier premier à son arrivée à Vic sur Cère tout d'abord en tant qu'auto-entrepreneur et auprès d'artisans locaux. Il passera par la suite près de 9 ans au sein des services techniques de la commune de Vic où ses compétences dans le domaine de la peinture mais aussi sa polyvalence seront très appréciées tout comme ses qualités relationnelles.

Madame le Maire lui a présenté tous ses vœux de bonne retraite, un temps de liberté qu'il saura sans nul doute utiliser au mieux aux côtés de sa compagne Monique, pour profiter de ses loisirs et de ses passions : l'aquariophilie, la pêche, la rivière ...

Lucien Mazard a été ensuite mis à l'honneur pour sa gentillesse et son humour. C'est en 1983 qu'il a été recruté comme ouvrier d'entretien de la voie publique à la commune de Vic, sa carrière a suivi ensuite une évolution normale pour se terminer en tant qu'adjoint technique principal de 1ère classe en charge des espaces verts, un service où l'on doit travailler à l'extérieur, par tous les temps, un travail de proximité auprès des administrés dans l'objectif toujours reconduit de tenir propres, accueillants et fleuris les espaces verts de la commune que « Lulu » connaît tous par cœur !

Durant 33 ans, Lucien aura mené à bien sa mission avec discrétion. Son tempérament calme et apaisant lui a valu la sympathie et l'estime de tous. Très proche de sa famille, avec une bienveillance quotidienne pour sa maman, nul doute également que la retraite sera pour lui l'occasion de se consacrer à ses proches mais aussi de vivre à temps plein ses passions : randonnée, photographie, foot-ball...

Les retraités ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée et se sont vus offrir une enveloppe contenant des bons d'achat ainsi qu'une collecte constituée des participations de leurs collègues et des élus.

Ce moment de convivialité a été l'occasion pour Madame le Maire de remercier l'ensemble du personnel communal pour son dévouement au quotidien au service de la communauté.

Finances communales

Le budget 2016 a été voté le 08 avril 2016,

La réduction des dotations de l'Etat aux collectivités locales se traduit par une nouvelle diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 50 997 € en 2016 (après 46 140 € en 2015).

L'effort budgétaire a, de nouveau, porté sur **la diminution des dépenses de fonctionnement**,

→ les charges à caractère général devront baisser de 7% (environ 50 000 €). Tous les postes budgétaires sont concernés pour répartir équitablement les économies à trouver,

→ les charges de personnel, malgré des hausses de cotisations sociales et du point d'indice, resteront maîtrisés en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite, en limitant au maximum le remplacement

des personnels absents et en ayant recours à des contrats temporaires. Pour la 1ère fois, la commune a adhéré au Centre National d'Action Sociale (CNAS) pour une action sociale de qualité au bénéfice de l'ensemble des agents.

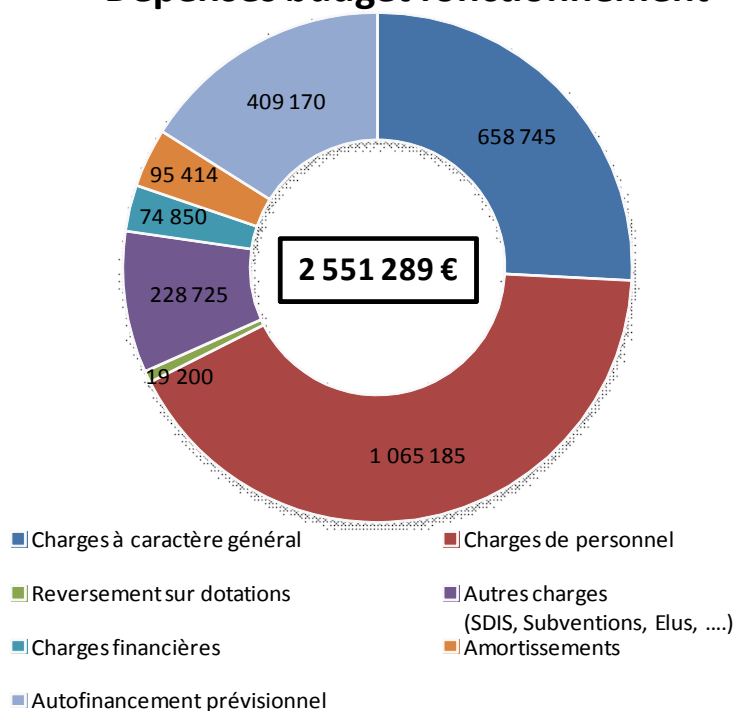
→ les charges financières connaissent également une baisse (environ 14 000 €)

Certaines **recettes** ont vu leurs tarifs revalorisés (scolaire, péri scolaire, ménage des salles, piscine). Ces efforts ont permis **de ne pas augmenter les taux d'imposition** qui restent fixés à :

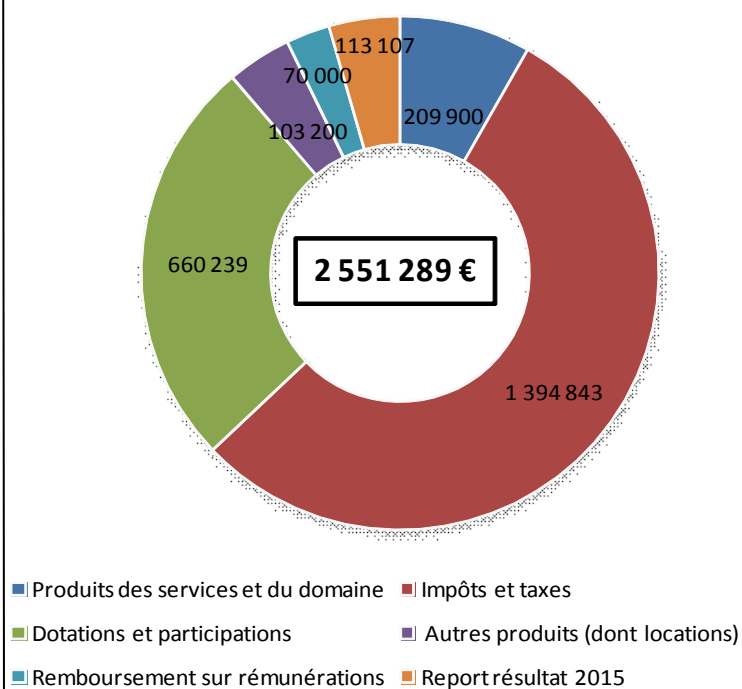
- Taxe d'habitation : 10,68%
- Taxe foncière (bâti) : 26,71%
- Taxe foncière (non bâti) : 90,25%

Budget de fonctionnement : 2 551 289 €

Dépenses budget fonctionnement



Recettes budget fonctionnement



Budget d'investissement : 2 286 243 €

L'absence d'emprunt depuis 2 ans et l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement ont permis de reconstituer une capacité financière à investir.

Les principales dépenses d'équipement concernent :

- la réfection des réseaux assainissement, pluvial et éclairage public « Rue du Val de Cère, le Coin Tranquille », pour un montant de l'ordre de 320 000 € TTC sur le budget principal et 240 000 € sur le budget « Assainissement ». Des subventions importantes au titre de la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de l'Agence de l' Eau sont attendues pour ce programme.
- l'aménage de tous les réseaux sur les terrains de Cols, pour un montant de l'ordre de 150 000 € TTC, aménage qui profitera à la Maison de santé pluridisciplinaire ainsi qu'aux aménagements futurs de ces terrains.
- Les travaux de renforcement du réseau d'eau des villages d' Olmet et Aris, pour un montant de 118 600 € HT.

Concernant les bâtiments, les travaux de la Gendarmerie, en association avec Logisens, se poursuivront par un réaménagement des bureaux et la construction d'un garage pour les véhicules de service. Des travaux de mise aux normes, essentiellement pour la sécurité, seront réalisés à la Salle polyvalente et au Centre culturel.

Ce budget comprend également un programme d'acquisition de matériels, de mobiliers, pour répondre aux besoins de fonctionnement des services. L'équipement informatique de la mairie, vétuste, sera renouvelé.

Communauté de communes Cère et Goul en CARLADES

Maison de santé :

Les travaux avancent au rythme prévu. La livraison doit se faire au mois de décembre 2016 . Les professionnels de santé suivent avec grand intérêt l'évolution du chantier : ils seront prochainement fixés sur le montant du loyer qui prendra en charge la totalité du remboursement des emprunts contractés par la Communauté des Communes pour réaliser cette opération.



ZAC (Zone Artisanale de Comblat) :

Les travaux de réseaux sont presque terminés. Le revêtement définitif de la voirie devrait se réaliser en septembre-octobre. La réalisation du rond-point qui permettra d'accéder à la zone, améliore déjà la sécurité avant d'aborder les virages de Comblat.

EVS: L'Espace de Vie Sociale du Carladès (ex Croq-Vacances) va proposer de nouveaux projets:

- Centre de loisirs: une semaine pendant les vacances de la Toussaint et accueil du mercredi après-midi,
- Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs (RERS),
- Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS),
- Renforcement de l'action intercommunale en faveur des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Réseau de Chaleur: Les travaux sont lancés sur plusieurs « fronts » : la construction de la chaufferie et le déploiement du réseau réalisé par deux équipes. Le chantier doit démarrer fin juin et devrait être terminé avant la fin de l'année 2016 .

En lien avec la communauté de commune



Dans le cadre de ses actions culturelles, la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès a accueilli entre le 18 et le 23 avril 2016, le graffeur clermontois Iggy. Durant toute cette semaine, l'artiste a initié des jeunes du Carladès au graff, dans le cadre d'un stage proposé à ces adolescents par l'association Croqu'vacances.

Iggy a réalisé également une fresque professionnelle sur les murs du gymnase de Vic-sur-Cère.

Cette résidence de l'artiste Iggy sur le territoire de la communauté de communes Cère et Goul constituait un préalable du Festival du 10^{ème} Art organisé par l'association aurillacoise « Session Libre ».

Puisqu'il s'agissait aussi de mêler démonstration et transmission, ce sont huit jeunes qui ont pu bénéficier d'une initiation au graff durant plusieurs après-midis de la semaine. Ils ont d'abord réfléchi au

sujet de leur dessin. Une fois leur choix arrêté, ils ont réalisé des croquis.

Leurs oeuvres prennent place sur le mur du gymnase côté piscine municipale. L'artiste Iggy les a aidés à transférer leurs ébauches sur le mur pour un premier dessin qu'il a ensuite fallu mettre en peinture au pinceau et à la bombe. Chaque tableau est signé en lettres graffitis par ses auteurs.



Quant à l'œuvre professionnelle réalisée pendant cette semaine, elle aura nécessité une cinquantaine d'heures de travail, 20 litres de peinture, une centaine de bombes ... 10 litres de café (l'artiste est resté évasif sur la quantité de bière). Elle a été inaugurée samedi 23 avril lors d'un événement autour des cultures urbaines en présence du groupe de hip-hop « L'épicerie ».

Entretien courant

Le mini golf, où les maquettes ont retrouvé leur place, sera géré par Mme J. Couderc au bar de la piscine (photo 1)



Les fleurs ont été plantées et attendent le soleil. (photo 2)

Les travaux du local du tennis sont achevés, c'est l'association qui s'est chargée de lasurer le bardage (photo 3)

L'espace des sources a retrouvé son aspect d'avant les crues ; l'eau a été canalisée et dirigée vers le réseau pluvial. Un massif d'hortensias est planté et une potée de fleurs orne le

creux de la souche près du kiosque (photo 4)

Les travaux à la gendarmerie avancent, le gros-œuvre du garage est terminé. La deuxième partie des bureaux est commencée (photo 5)

Au camping des travaux de plomberie ont été effectués pour permettre son ouverture ; l'élagage des arbres se fera à l'automne.

Après un dégât des eaux des travaux sont en cours à la salle de vote.

Rappel : nous profitons de l'installation du réseau de chaleur pour refaire tous les réseaux du Val de Cère et du Coin Tranquille (voir l'article Budget)

Plusieurs saisonniers originaires de Vic et des environs et des intérimaires ont été embauchés pour renforcer l'équipe municipale.

POLYGONE, organisme HLM, s'est porté acquéreur de la parcelle située aux Cayrouses pour un montant de 40 000 €. Initialement prévu pour la construction de la gendarmerie, ce terrain sera destiné à un projet d'habitat pavillonnaire comprenant 6 appartements intergénérationnels et 5 lots de superficie moyenne pour construction de maisons d'habitation individuelles. Le début des travaux est prévu à l'automne.

Signalons également qu'il reste un lot de 806 m² à vendre dans le lotissement des Sources II.

Photos Michel

Du nouveau pour le marché

Voilà maintenant cinq mois que le marché a été réorganisé. Après plusieurs essais de positionnement avec certains exposants, il semble que tout le monde trouve petit à petit sa place.

L'espace dédié aux producteurs locaux se remplit progressivement.

La municipalité a décidé, en concertation avec les riverains de la rue FOURNIER DURAND, et afin de ne pas refuser de nouveaux exposants, d'étendre le marché en période estivale, dans cette rue (la place du Carladez étant saturée pendant cette période).

Horaires et Tarifs divers

HORAIRES MAIRIE

Lundi-mardi : 8h30-12h00 /

13h30-17h30

Mercredi-jeudi : 8h30-12h00 /

15h00-17h30

Vendredi : 8h30-12h00 /

15h00-17h00

HORAIRES MEDIATHEQUE

Lundi : 14h00-18h00

Mardi : 9h00 – 12h15 / 15h00-18h00

Mercredi : 14h00 – 18h00

Vendredi : 9h00 – 12h15 / 15h00-18h45

Samedi : 10h00 - 12h30

HORAIRES de la PISCINE

Juin jusqu'au 5 juillet :

lundi au samedi :

9h00-12h00 / 14h00-18h30

dimanche :

9h00-12h00 / 14h00-19h00

Juillet-Août à partir du 6/07 :

Tous les jours

11h00-19h00

TARIFS de la PISCINE

Catégories	Ticket pour 1 entrée	Carte pour 10 entrées	Carte pour 20 entrées
Enfants de – 4 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Enfants de 4 à 15 ans inclus	2,00 €	12,00 €	20,00 €
Adultes	4,00 €	28,00 €	45,00 €
Accompagnateur d'enfants	1,50 €		
Groupe enfants	1,50 €		

A noter : Nos tarifs, votés à l'unanimité, sont parmi les plus bas du département. Le tarif spécial accompagnateurs est un avantage unique (ailleurs, ils paient une entrée normale).

Les cartes sont valables d'une année sur l'autre.

MINI-GOLF

HORAIRES

Juin

10H00-19H00

Juillet-Août

Sauf jeudi et vendredi

10h00-20h00

Jeudi et vendredi

10h00-21h00

1^{er} au 15 septembre

10h00-19h00

16 au 30 septembre

Mer. Sam. Dim.

10h00-19h00

TARIFS

Adulte

4,50€

Enfant (-10 ans)

2,50€

groupe

2,50€

Important : le nouveau PASS CANTAL du Conseil Départemental est étendu aux 3-17 ans (au lieu de 11-17 ans) avec de nouvelles réductions pour les centres de loisirs ou pour des participations à des séjours : 5 chèques de 5 €. De plus, les 3-11 ans pourront désormais bénéficier de 2 chèques de 8 € pour les activités saisonnières (Par exemple la piscine : cela fait une carte piscine de 20 entrées potentiellement financée par les chèques Pass Cantal. Tout cela pour un chéquier de 8 € qui donne droit à 100 € de réductions pour quantité d'activités sportives, culturelles et de loisirs ! Demandez-le vite !

Contact : Conseil départemental du Cantal - Guichet Unique - Tél. : 0 800 22 68 25

L'étude « Plan de circulation »

Le bureau d'étude SORMEA a travaillé sur plusieurs scénarios d'amélioration de la traversée du bourg de Vic (circulation routière, stationnements, déplacements doux). Actuellement des questions d'ordre techniques, financières et de domanialités des voiries sont à l'étude avec les services de l'État.

La deuxième réunion publique aura lieu à l'automne.



En attendant le Plan de circulation et le plan de stationnement global, nous constatons beaucoup de désordres et de stationnements dangereux signalés maintes fois à la mairie : au carrefour de La Pergola, le long de l'Avenue Max Mabit-Fournier, au carrefour Avenue Antoine Fayet et Rue Paul Doumer par exemple.

Rappel important : les bandes jaunes signalent une interdiction de stationner : à l'arrêt de bus Place de la Mairie (surtout les jours de marché ou devant l'école primaire, ou encore sous le portique de l'entrée du parking. Pour voir les informations et les sanctions encourues par les conducteurs en infraction, voir le site internet Legifrance.gouv.fr Code de la route - Article R417-9.

Dispositions particulières concernant le tour de France : Mercredi 6 Juillet



Navettes SNCF Vic – Le Lioran à 5 €, tarif unique.

Horaires :

Aller : 9h24 ; 10h36 ; 11h34 ; 13h15 ; 13h45

Retour : 17h27 ; 18h04 ; 18h42 ; 19h21 ; 19h58 ; 20h41 ; 21h16 ; 22h03

Nombre de places limité. En cas d'affluence, report sur les trains suivants.

Nous devons assurer le stationnement de 1000 véhicules et une signalisation particulière sera mise en place. Vous pourrez donc relayer l'information auprès des visiteurs et leur conseiller les parkings à disposition : près de la Salle polyvalente, du Collège et sur le terrain du Vialard.

Vie associative

Nouvelles associations

Depuis le début de cette année, notre tissu associatif, déjà solide, s'est enrichi de trois nouvelles associations :

► **La Châpa** : compagnie artistique (théâtre, contes, lecture) dont les responsables sont Nicolas Gey, président ; J.Ségura, secrétaire ; Amélie Grange, trésorière.

► **Karaté-Krav maga**, club sportif dont voici les objectifs : développement du karaté, du Krav Maga, Kobudo d'Okinawa et arts martiaux, organisation de stages en Auvergne.

Responsables de cette association : Jeanne Halcewicz, présidente ; Thadée Halcewicz, vice-président ; Sandrine Jonchère, secrétaire ; J.Louis Stavel, trésorier.

► **Las Culhidas** (les cueillettes) a pour but de promouvoir la connaissance des plantes, de la flore

vicoise et du métier d'herboriste.

Activités envisagées : sorties, animations, conférences, ateliers.

Responsables de l'association : Amélie Grange, Raphaëlle Garenne et Marine Ternon.

Nouveaux responsables

▼ Société de pêche :

Messieurs Fabrègues, Gaillard et Gressier sont entrés au Conseil d'administration.

▼ Cluchado des Comblat

L'association vient de connaître un renouvellement important : 9 démissions au sein du C.A et élection de 4 nouveaux membres.

Le bureau élu lors de l'assemblée générale se compose comme suit : Martine Frégeac, présidente ; Michèle Jay, secrétaire ; Chantal Michel, trésorière.

▼ Carladès.net

Suite aux démissions de Gérard Nicolas et de Nicole Bréchet, un nouveau bureau a été élu : Madame Marie Bruel devient présidente et Madame Eugénie Layrac secrétaire-trésorière.

▼ Vertical Vic

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière Assemblée générale : Sébastien Deroo, président ; Michel Lasmartres, vice-président ; Cécile Marine, secrétaire ; Cyril Marine, secrétaire-adjoint ; Laurence Amiot, trésorière ; J.Pierre Nicolas, trésorier-adjoint.

Locaux associatifs

🏠 **Vic-Tennis-Parc** : la fermeture du préau est en cours de réalisation ; ce local sera opérationnel pour la prochaine saison estivale.

🏠 **Bourrée du Carladès** : l'aménagement du local situé dans l'ancien bâtiment de l'Equipement est maintenant terminé. L'association peut désormais fonctionner dans de meilleures conditions.

Belle réussite de la Course contre le diabète

La deuxième édition de cette belle manifestation a été couronnée de succès : 265 participants (160 l'année dernière), 19 associations impliquées, près de 2000 € reversés aux deux associations départementales qui œuvrent contre cette maladie.



Lorsque plusieurs associations unissent ainsi leurs efforts, le résultat est assuré : la réussite de cette journée de solidarité le démontre une nouvelle fois.

Zoom sur une association : les pompiers

Vie Scolaire

Classe de mer :

(Financements : mairie 40 % , amicale laïque : 30%, parents : 25 % , coopérative scolaire : 5 %)

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire E. Labrunie de Vic sur Cère sont partis en classe de mer du 9 au 13 mai 2016 au Grau d'Agde dans le département de l'Hérault.



Accueillis dans le centre éducatif « Les Montilles De Gardilly » et encadrés par Betty Ducruet, Laure Bonnet, Nadège Bertrand enseignantes en CM2, CM1 et Assistante de Vie Scolaire, accompagnés de Philippe Labrousse et Patrick Rocton, parent et ancien parent d'élèves . Les jeunes ont participé à différentes activités parmi lesquelles : visites de Sète et de l'aquarium du Cap d'Agde, pêche à pied et land-art sur la plage, navigation, et visite d'un élevage conchylicole sur l'étang de Thau, etc.

Malgré des conditions météo difficiles, les élèves ont pleinement profité de leur séjour et sont revenus avec plein de souvenirs de la région Languedoc-Roussillon.

Temps périscolaires : Une réflexion est engagée sur l'organisation des temps périscolaires : garderie, cantine et TAP avec pour objectifs principaux la qualité de l'accueil de nos enfants, l'accompagnement et la valorisation des missions des employés concernés.

Stationnement devant l'école : En réponse aux nombreuses remarques des parents sur le mauvais état du parking des Écoles, nous précisons que nous n'avons pas le droit de goudronner cette surface car elle est en zone rouge inondations. L'eau doit pouvoir s'infiltrer. Il faut donc se contenter de boucher les ornières...

Commémorations : Tous les élus, l'association des anciens combattants et la population remercient beaucoup les enfants et l'équipe enseignante pour leur participation active et émouvante aux différentes cérémonies de commémoration. Et aussi un grand « merci et bravo » pour leur prestation ludique et musicale lors du Salon du livre de cuisine.

En bref

Foyer Logement : Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de mettre en vente l'immeuble qui abritait le Foyer Logement fermé depuis septembre 2014 .

Repas des aînés : Le CCAS s'est mis en relation avec l'EHPAD de VIC SUR CERE pour favoriser la participation des résidents vicois au repas organisé par la Municipalité : ce fut un moment de grande émotion pour certains d'entre-eux. Un grand merci à la directrice et à l'animatrice qui nous ont accompagnés dans cette démarche.

Jusqu'à présent ceux qui le souhaitaient avaient la possibilité de choisir entre le repas et un colis.

Nous avons décidé de remplacer le colis par un « chéquier » («bons de 5€ ») à échanger chez les commerçants vicois partenaires de cette opération.

Que faire des déchets de jardin ?

Les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers. Par conséquent, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre en vertu du Règlement Sanitaire Départemental.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égavage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Les conteneurs de recyclage près du gymnase ont été déplacés par la CABA. Une signalisation est en place

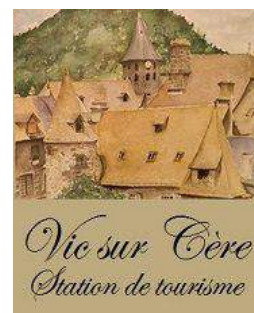
Erratum : dans le dernier bulletin d'informations, nous avons oublié de préciser que les actions de l'association D'Lire se font en lien avec la Médiathèque municipale.

Information de la Gendarmerie sur la nouvelle réglementation concernant les débits de boisson (ou buvettes) lors des diverses animations organisées par les associations, la municipalité ou les commerçants. Toutes les associations avaient été invitées, mais certaines n'étaient pas représentées. Cette information est très importante : obligations, déclarations, autorisations, affichage, responsabilités... Nous vous invitons à prendre contact avec la gendarmerie ou la mairie pour plus de précisions.

Les sapins dits «les géants de La Pergola » ont été abattus et dessouchés.

Le 14 juillet la Route Nationale sera de nouveau fermée, ainsi que la Rue Basse. L'accès vers le Vieux Vic se fera au sud par la Rue Coffinhal, au nord par la Rue du Dr Civiale.

Le site internet de la commune ouvrira le 1er Juillet 2016
(www.vicsurcere.fr)



EN JUILLET

Le 02 Fête traditionnelle du village de Comblat préparée par Lo Cluchado

Le 13 Vernissage de l'exposition de photos de José Cailloux, visible du 14 au 28 juillet à la Chapelle
Apéro-musique au Plan B « Rue de la soif » Rock de comptoir
Soirée disco organisée par l'ASEC à la Maison du Temps Libre

Le 14 FETE NATIONALE à Vic organisée par la ville

Toute la journée : Marché des Producteurs et Artisans

Le matin : Démonstrations et exposition des Pompiers

Grand pique-nique républicain dans la rue

L'après-midi : animations et jeux pour les familles (initiation VTT, courses humoristiques, concours de vélos fleuris...)

Ambiance musicale assurée par Samba'gace, battucada brésilienne, et Zumba'ttitude

Le soir : fête des lampions, bal en plein air et feu d'artifice au Parc de loisirs

Après-midi : INTERCITES, jeux organisés par l'ASEC à Thiézac (gagnant du trophée en 2015)

Les 16 & 17 Raquettes gourmandes du Vic Tennis Parc sur les terres battues du Parc de loisirs

Du 19 au 21 Journées commerciales proposées par l'ACAV (Association des Commerçants et Artisans Vicois)

Le 19 Visite nocturne du Vieux Vic « Balade musicale et historique » avec L'Iraliot, groupe folklorique. Rendez-vous à 20 h 15 devant leur local face à la Médiathèque

Le 21 « Les guinguettes de la Cère » préparées et animées par l'ASEC à partir de 20 h 30

Le 24 Le matin Foire du livre d'occasion organisée par D'Lire et La Petite Librairie de la Tour

Le 27 Apéro-musique au Plan B « Cat Lee King » swing années 70

Le 28 Deux conférences différentes de Frédéric Lecuyer sur le volcanisme, à 18 h et 21 h au Centre Culturel du Carladès

Les 29, 30 & 31 Salon des Antiquaires et belle brocante à la Salle polyvalente

Le 30 Début de la quinzaine Tennis : Tournoi « Open » sur les terres battues du Parc de loisirs

Le 31 Soirée théâtrale présentée par le centre de Trielle : « Fin de série » de la Cotillard Cie, à 21 h.
Mise en scène de Jean-Claude Cotillard

Pour plus d'informations, adressez-vous à l'Office de Tourisme, toute l'équipe se fera un plaisir de vous renseigner.

En AOÛT :

Jusqu'au 14 : Tournoi « Open » du Vic tennis Parc sur terre battue et quick tan, au Parc de loisirs

Le 4 Deux conférences différentes de Frédéric Lecuyer sur le volcanisme, à 18 h et 21 h au Centre Culturel du Carladès

Le 6 Concert de la chorale « Vallée de Chœur » à l'église à 20 h 30, organisé par Cancer Solidarité

Les 9 & 10 Grande Foire du Livre avec plus de 70 auteurs, invités par D'Lire et La Petite Librairie de la Tour. Rencontres, dédicaces, animations.

Le 11 Concert de prestige par l'Orchestre Baroque d'Auvergne à 21 h à l'église

Le 12 Apéro-musique au Plan B avec Corto Maltese, rock et variété française

Le 13 Soirée disco proposée par l'ASEC à la Maison du Temps Libre

Du 13 au 15 Festival « D'ici et d'ailleurs » « D'aici e d'alai » (en occitan) organisé par la ville

Le 13 en fin d'après-midi sur la Place de la Mairie, accueil de la Géorgie avec les associations partenaires et les familles qui hébergent des artistes, repas style Auberge Espagnole et échanges dansants autour de l'accordéon

Le 14 Dimanche en fête : Avec la Géorgie, les Basques, la Bourrée du Carladès, l'Iraliot et Africa Vic, ateliers et animations en plusieurs lieux de la ville, de 10 h à 12 h30 et de 15 h à 18 h : « Entrez dans la danse ! » où vous voulez, quand vous voulez...

A 19 h « Leaving Normal » par la Cie WOEST, dans le cadre des Préalables du Festival ECLAT d'Aurillac. Spectacle gratuit de théâtre dansant interactif, en plein air, sur le thème de la rencontre organisé par la Communauté de communes.

A 20 h repas-spectacle animé par le groupe Basque et préparé par Africa Vic à la Salle Polyvalente.

Tous les artistes seront là pour égayer la soirée et on danse à partir de 22 h.

Réservations à l'Office de Tourisme, nombre de places limité. Possibilité de billet groupé repas + bal.

Le 15 A partir de 10 h 30, animations des terrasses et des commerces de bouche, dégustation de spécialités. « Entrez dans l'ambiance ! » avec le groupe AmisTrad'

A 15 h 30 Au Théâtre de verdure : Spectacle interactif du groupe Basque, puis prestation artistique du groupe Géorgien

A partir de 18 h 30 Apéro-musique puis repas style Marché de Pays sur place

A 21 h 30 Départ de la fête des lumières en déambulation musicale, effets visuels inédits

A 22 h 45 Grand feu d'artifice au Parc de loisirs

Et à 23 h Bal Trad' avec l'orchestre « Traucatèrme »

Le 15 Apéro-musique au Plan B avec « Textó », variété française

EN SEPTEMBRE

Le 4 Vide greniers organisé par l'ACAV

Le 11 Deuxième Forum des associations préparé par l'ASEC

Les 17 & 18 Deuxième Salon du Bio et du Bien- Être proposé par l'ACAV